

Montréal, le 19 août 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**OBJET : ROEE - Demande de révision de la décision D-2025-022 rendue dans
le dossier R-4270-2024 Phases 1 et 2
Dossier R-4293-2025 Phase 2**

Maîtres,

En raison d'un conflit d'horaire avec un autre dossier, la Régie vous informe du report d'une journée de l'audience prévue au dossier en titre, actuellement à l'horaire du 20 au 22 octobre 2026, telle qu'initialement fixée dans la décision [D-2026-071](#).

Ainsi, celle-ci se déroulera plutôt du **mercredi 21 octobre au vendredi 23 octobre 2026, en présentiel, à compter de 9 h 30**.

La Régie communiquera ultérieurement ses instructions aux fins de la planification de l'audience.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire générale de la Régie de l'énergie